

**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023**  
**DÉLIBÉRATION N° 2023-84**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8  
Conseillers absents : 2  
Conseillers représentés :

Pour : 8  
Contre :  
Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

**Absents** : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

**Pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : BOISSET Vincent

**Objet** : BUDGET PRINCIPAL. DÉCISION MODIFICATIVE N° 3.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2023, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Principal de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses investissement	21 21538 15002	Autres réseaux		5 000.00 €
Dépenses investissement	20 2031 15002	Etudes	5 000.00 €	
Recettes fonctionnement	042 722	Immobilisations corporelles	7 429.41 €	
Dépenses fonctionnement	023	Virement section d'investissement	7 429.41 €	

Recettes investissement	021	Virement section de fonctionnement	7 429.41 €	
Dépenses investissement	040 2138	Autres constructions	7 429.41 €	
Recettes investissement	13 1321 19001	Etat et établissements nationaux	1 886.46 €	
Dépenses investissement	21 2135 19001	Installations générales, agencements	7 545.84 €	
Recettes investissement	13 1323 23005	Département	29 533.00 €	
Dépenses investissement	21 2151 23005	Réseaux de voirie	70 879.08 €	
Dépenses investissement	21 2135 14002	Installations générales, agencements		47 005.46 €

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	90 854.33 €	7 429.41 €
	Réduction	52 005.46 €	
Recettes	Ouverture	38 848.87 €	7 429.41 €
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
 Approuve l'exposé du Maire.  
 Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
**Le Maire**  
**Cyrille DRUJON D'ASTROS**

 Pour le Maire et par délégation  
 Monsieur Eric SEGOND  
 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.